

Questionnaire de vérification pour une saine planification successorale



Gestion de patrimoine

Un plan successoral complet, y compris un testament à jour et un mandat de protection désignant des liquidateurs et des mandataires aptes à assumer leur rôle, peut contribuer à assurer la protection de votre patrimoine et celle de vos proches maintenant et dans l'avenir. Ce questionnaire de vérification nous permettra de vous aider à déterminer les prochaines étapes et de voir si des éléments doivent être mis à jour afin d'éviter d'éventuels problèmes.

Testament	Oui	Non	Je ne sais pas	S.O.
Document juridique prévoyant la disposition de vos biens après votre décès				
1. Avez-vous un testament ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Si vous avez répondu affirmativement, est-ce qu'il est à jour ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
a. Y a-t-il eu un changement important par rapport à votre situation personnelle ou vos actifs ? Par exemple, votre situation matrimoniale a-t-elle changé ou avez-vous acheté ou vendu une propriété ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. La distribution des avoirs qui figure dans votre testament reflète-t-elle toujours vos volontés et intentions actuelles ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Les personnes que vous avez désignées à titre de liquidateurs peuvent-elles toujours assumer ce rôle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Avez-vous prévu dans votre testament un liquidateur remplaçant ou avez-vous désigné une société de fiducie pour assumer ce rôle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Vos liquidateurs résident-ils tous au Canada ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Votre conseiller sait-il qui sont vos liquidateurs et comment les joindre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mandat de protection				
Document juridique qui donne à un tiers le pouvoir d'agir en votre nom en cas d'incapacité				
1. Avez-vous un mandat de protection pour la gestion de vos biens (ou de vos finances) et pour la personne (soins personnels et soins de santé)?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Votre mandat de protection est-il à jour ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
a. Les mandataires que vous avez désignés peuvent-ils toujours assumer ce rôle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Avez-vous prévu dans votre mandat de protection un mandataire remplaçant, ou avez-vous désigné une société de fiducie pour assumer ce rôle relativement à vos biens ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Vos mandataires résident-ils tous au Canada ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Votre conseiller sait-il qui sont vos mandataires et comment les joindre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Bénéficiaire(s)				
Personne(s) ou organisme(s) de bienfaisance ayant le droit de recevoir des actifs à votre décès				
1. Avez-vous signé des formules de désignation de bénéficiaire pour :				
a. des comptes enregistrés (par ex., REER, FERR, CELI), lorsqu'applicable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b. des polices d'assurance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Toutes les désignations sont-elles compatibles avec les dispositions de votre testament ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu « Non » ou « Je ne sais pas » à l'une ou l'autre des questions ci-dessus, nous vous recommandons fortement de consulter votre conseiller pour assurer la satisfaction de vos besoins de planification successorale. Avec l'aide de votre conseiller, les professionnels de RBC Trust Royal® peuvent créer en collaboration avec vous un plan successoral adapté à votre situation.

RBC Trust Royal désigne Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal. Ce document a été préparé par RBC Trust Royal à l'intention de Banque Royale du Canada, de Fonds d'investissement Royal Inc. (« FIRI »), de RBC Phillips, Hager & North Services-conseils en placements inc. (« RBC PH&N SCP »), de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (« RBC GMA »), de RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« RBC DVM »)*, de Services financiers RBC Gestion de patrimoine inc. (« SF RBC GP »), de Société Trust Royal du Canada et de Compagnie Trust Royal, qui sont des entités juridiques distinctes et affiliées. * Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. Au Québec, les services de planification financière sont fournis par FIRI ou par SF RBC GP, qui sont inscrits au Québec en tant que cabinets de services financiers. Ailleurs au Canada, les services de planification financière sont offerts par l'entremise de FIRI ou de RBC DVM. RBC PH&N SCP, RBC GMA, RBC DVM, SF RBC GP, Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal sont des sociétés membres de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de Banque Royale du Canada. Les stratégies, conseils et données techniques contenus dans cette publication sont fournis à titre informatif seulement et destinés à nos clients. Cette publication n'a pas pour objectif de vous fournir des conseils de placement ou de nature financière, fiscale, juridique, comptable ou autre, et vous ne devez pas vous y fier à cet égard. Le lecteur qui planifie la mise en œuvre d'une stratégie devrait consulter son propre conseiller afin de s'assurer que sa situation particulière est prise en compte et que les renseignements utilisés sont à jour. ® /^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © Société Trust Royal du Canada et Compagnie Trust Royal 2020. Tous droits réservés. VPS107320 119643 (06/2020)